

## L) TARIFS CAMPING MUNICIPAL (hors taxe de séjour)

### Tarifs par nuitée :

	2024	2025
Tarif adulte	4.60 €	<b>4.70 €</b>
Tarif enfant (de 0 à 2 ans)	Gratuit	<b>Gratuit</b>
Tarif enfant (de 2 à 12 ans)	2.90 €	<b>3 €</b>

### Tarifs emplacements :

	2024	2025
Tente	2.90 €	<b>3 €</b>
Caravane	3.30 €	<b>3.50 €</b>
Voiture	2.90 €	<b>3 €</b>
Moto	1.65 €	<b>1.70 €</b>
Camping-Car	3.70 €	<b>3.80 €</b>
Branchement électrique	3.50 €	<b>3.60 €</b>
Garage mort	3.30 €	<b>4.00 €</b>
Tarif groupe *	2.55 €	<b>2.60 €</b>
Animaux	1.55 €	<b>1.60 €</b>

	2024	2025
Tarif jeton machine à laver (lessive comprise)	5.30 €	<b>7 €</b>
Tarif jeton borne vidange camping-car	2.80 €	<b>3 €</b>

\* Le tarif « groupe » : prix par personne et par nuitée ne pourra être accordé qu'à la condition que la demande concerne au minimum 10 personnes.

Il sera demandé une caution de **21.00 €** au moment de la remise du pass permettant d'ouvrir la barrière du camping.

Toute réservation faite pour le camping sera assortie du versement d'arrhes correspondant à 10 % du coût du séjour prévu. Les arrhes seront versées par chèque lors de la demande de réservation qui sera transmis au Trésor Public pour encaissement. En cas d'abandon de la réservation, les arrhes resteront acquises à la ville.

Tout emplacement réservé et non occupé dans les 48 heures de la date fixée sera réputé libre et réutilisé.

### Location salle du camping (en dehors de la période d'ouverture)

Mise à disposition gracieuse aux associations combourgeoises, pour usage de réunion exclusivement.

Cette salle pourra être louée à des associations extérieures à la ville de Combourg, sous réserve des disponibilités, les associations combourgeoises étant prioritaires,

	2024	2025
Tarif unique de location aux associations extérieures à Combourg	85.00 €	<b>85.00 €</b>

En 2010, la Ville a signé une convention pour 5 ans avec l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) afin d'établir un tarif « bourse solidarité vacances ».

(Réduction de 30 % sur le prix de base pour les revenus modestes et les personnes handicapées dont le quotient familial est < à 800.00 € - attestation CAF).

**Location de parcelle pour les résidences mobiles de loisirs. Tarif au forfait (eau et électricité comprises) :**

	2024	2025
Parcelle < à 168 m <sup>2</sup>	2 250.00 €	<b>2 250.00 €</b>
Parcelle entre 169 et 190 m <sup>2</sup>	2 450.00 €	<b>2 450.00 €</b>
Parcelle > à 190 m <sup>2</sup>	2 550.00 €	<b>2 550.00 €</b>

**Location de cabanétapes destinées aux randonneurs à pied et à vélo. Tarifs au forfait (électricité et draps jetables compris) :**

	2024	2025
<b>Location d'une nuit en cabanétape pour 2 personnes – hors taxe de séjour</b>	20 €	<b>20.00 €</b>

Les cabanétapes ne peuvent pas être louées plus de deux nuits consécutives.

La taxe de séjour sera facturée en plus au tarif en vigueur à la date de la location.